



# ANTI-DÉPÔTS VERTS ENROBÉS ET ALLÉES

## ENROBÉS, MACADAM, ALLÉES, REVÊTEMENTS ROUTIERS

Élimine lichens, algues et verdissures.

### SUPPORTS

Tennis, parkings, macadam, allées, trottoirs, revêtements routiers...

**Ne pas appliquer sur des enrobés datant de moins de 12 mois.**

### PROPRIÉTÉS

- N'agresse pas les matériaux, les peintures, ni les revêtements traités.
- Ne modifie ni l'aspect, ni la structure des supports.
- **Sans chlore.**
- Sans rinçage.

### MODE D'EMPLOI

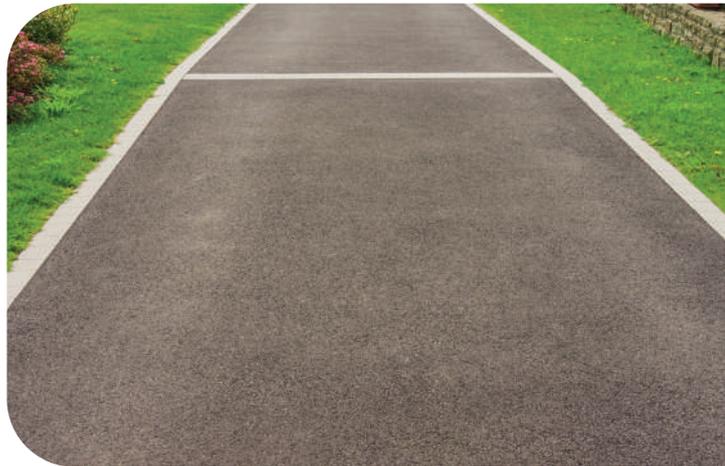
1. En présence de mousses épaisses, de grosses plaques de lichens, **effectuer un brossage ou un grattage préalable;**
2. Appliquer ensuite le produit pur sur le support sec à l'aide d'un pulvérisateur;
3. Nettoyer les outils à l'eau après utilisation.

Délai d'action : 3 à 6 mois

**Ne jamais rincer après application.**

Prévoir au moins 12 heures sans pluie après application.

**Important :** ne pas appliquer sur la végétation environnante. Éviter tout contact avec les poissons et tout déversement dans les bassins, rivières, plans d'eau... En cas de projections accidentelles, nettoyer immédiatement à l'eau claire.



1 litre = environ 5 m<sup>2</sup> traités

Code produit	Conditionnement
016105	Bidon de 5 litres
016120	Bidon de 20 litres

### RECOMMANDATIONS ALGIMOUSS

- Ce produit est conçu pour détruire tous les micro-organismes parasites incrustés. Pour éliminer les huiles, les graisses et désincruster les salissures, utiliser notre produit **Nettoyant terrasses.**
- Ne pas appliquer par temps de pluie.
- Température d'application : entre 5 et 25°C.
- Stockage en local hors gel.

**Important :** Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

Fiche de données de sécurité Contactez-nous : [fds@algimouss.com](mailto:fds@algimouss.com)

### COMPOSITION ET SÉCURITÉ

Contient moins de 5 % de tensio-actifs non ioniques et cationiques. Chlorure d'alkyldiméthylbenzyl ammonium (CAS 68424-85-1) : 2,0 % (20 g/kg).

TP2, TP10. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit.

# Algimouss

ZI La Bergerie, rue Edouard Branly, 49280 LA SÉGUINIÈRE  
T. +33 (0)2 41 62 60 75 - [contact@algimouss.com](mailto:contact@algimouss.com)  
[www.algimouss.com](http://www.algimouss.com)